Depuis cette visite silence total !! La concertation est-elle réservée aux habitants de certains quartiers ?

Serons nous sollicités pour la sécurisation de la RD 500 stade du Soleil que vous nous avez annoncé lors de notre A.G. du 06 février 2015, par la réalisation du plateau traversant, feux tricolores ou priorité à droite ?

Nous déplorons l'absence de concertation qu'il y a eu pour le parking du covoiturage, mais c'est peut être cela la démocratie participative ?

Le Président du Conseil Général nous a écrit pour nous dire que les aménagements de sécurité seraient étudiés par ses services et ceux de la Mairie. Vous avez eu copie de ce courrier. Nous réitérons notre demande à être associés.

Nous espérons être associés pour qu'enfin, l'énorme point noir qu'est le boulevard Fayol disparaisse, Monsieur le Maire comme vous le dîtes si bien << l'importance d'une concertation avec les riverains est partie prenante....eux qui sont les acteurs du quotidien étant présents sur les lieux tous les jours ». Nous rajouterons pour <u>nous qui</u> <u>vivons le long du boulevard jour et nuit.</u>

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire et Conseiller Général et Vice-président de St Etienne Métropole , nos salutations distinguées.

Les Co-présidents

Paul BERTRAND

Daniel CARTIER

Les membres du bureau :

Marie Paule BROUSSARD-Fernand CHAPIGNAC-Marie COLARD-René DUFAUT-Gérard DUPUY-Monique FAURE-Patricia RIBBES-Elisabeth TYR-Robert VALLA-Louis VOLTINI -Irène CHARLES.

Nb : Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien apporter, seront consultables sur notre site : http://www.firminyfayoldeviation.fr,

Nous n'avons pas droit à la domiciliation à la Maison des Associations ce qui vous oblige à adresser les courriers à :

Madame COLARD Marie
20 rue des Aubépines 42700 FIRMINY

Copie pour information :

Monsieur Bernard BONNE Président C.G. 42

Monsieur Gaël PERDRIAU Président SAINT ETIENNE METROPOLE

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de Firminy